

Gergy

Informations N°89

mairie@gergy.fr • www.gergy.fr

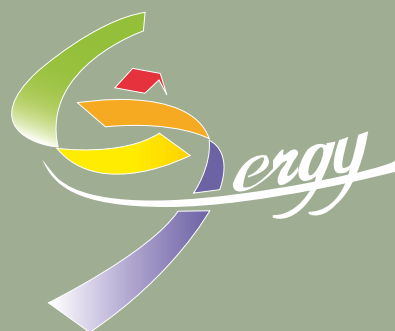
Du lundi au samedi : 8h30 à 12h
Du lundi au vendredi : 15h30 à 17h30



— Impasse Raffort Raconnay (71) Gergy —

2ème prix : Jean-Louis JABIER « La Maison Raffort » aquarelle.

SECRÉTARIAT DE MAIRIE
Tél. 03 85 98 12 90





PLATRERIE PEINTURE FACADES

Rue François Bourdon
Z.I Henri Paul Schneider
71210 MONTCHANIN

Tél : 03.85.78.11.38
contact@s-m-p-p.fr



www.petrobress.com
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

PETROBRESS
LIVRAISON FIOUL / GAZOLE / GNR / ADBLUE
BUCHES ET GRANULES DE BOIS

PIERRE DE BRESSE
03 85 76 22 05



Sarl Michel Da Silva
Menuiserie - Charpente - Couverture
Isolation & Démoussage toiture

☎ 06 18 55 00 42 - 71590 GERGY
sarlmicheldasilva@gmail.com



SE2C
Ems Buatois Fèvre

contact@se2c-ems.fr
Ems Buatois Fèvre
Chauffage - Climatisation

CHAUFFAGE Installation - Dépannage Entretien **CLIMATISATION**
Gaz - Fioul - Granulés - Pompe à chaleur

2 rue Marie Curie - Direction Epervans - 71380 SAINT MARCEL
Tél : 03 85 47 58 56 contact@se2c-ems.fr

www.expertco.fr

**EXPERTISE TECHNIQUE
ASSISTANCE & CONSEIL**

■

**EXPERTISE JUDICIAIRE - EXPERTISE D'ASSURÉ
CONTRE-EXPERTISE D'ASSURANCE**

Bâtiment - Construction - Travaux - Conformité - Acquisition



EXPERTCO
EXPERTISE ET CONSEIL EN BATIMENT

Votre expert en bâtiment : MICHAËL CORREIA
07 63 05 60 68 ■ 03 85 41 13 41 ■ expertco71@gmail.com

30 ans d'expérience
à votre service !



M CORREIA
MAÇONNERIE

NEUF & RÉNOVATION
Ensemble, pensons votre espace de vie !





MAÇONNERIE | OUVERTURES | TERRASSEMENT | FAÇADES
COUVERTURE | AMÉNAGEMENTS INT. & EXT. | ÉLECTRICITÉ

03 85 93 24 88 www.mcorreia.fr



Chères Gergotines, Chers Gergotins,

Comme de tradition, au cours des mois de mars et d'avril le Conseil Municipal débattera des orientations budgétaires de la commune et votera le budget annuel.

Vous n'êtes pas sans ignorer que c'est dans une période contrainte et compliquée que nous allons devoir élaborer ce nouveau budget communal. La hausse du coût de l'énergie, les hausses des coûts en général vont fortement impacter nos dépenses de fonctionnement. Une fois de plus j'en appelle à la responsabilité et au civisme de tous les utilisateurs des bâtiments et structures publiques pour être vigilants sur l'utilisation de l'éclairage, du chauffage et des fluides en général.

Concernant nos investissements, nous souhaitons malgré ce contexte tendu, maintenir notre politique d'investissement pour toujours améliorer les conditions de vies, le service au public et les

conditions d'accueil de notre commune et en parallèle soutenir le tissu économique et donc l'emploi. Que ce soit dans le secteur des voiries, des bâtiments ou de l'aménagement, nous poursuivrons en 2023 la même tendance que les années précédentes et toujours sans augmentation du taux de la fiscalité locale.

Même si le contexte national ne porte guère à l'optimisme, nous souhaitons maintenir à Gergy la joie de vivre en collaboration avec les différentes commissions et les associations locales. Pour cela, et comme je l'ai rappelé lors de mes vœux, « l'envie et la bonne volonté de chacun comptent aussi pour nous aider à améliorer la qualité de vie sur le plan local ».

En attendant l'arrivée du printemps, que j'espère pluvieux pour combler le déficit de nos nappes, on ne peut qu'espérer que le monde retrouve sa sagesse et notre pays sa sérénité.

Bien à vous et au plaisir de vous rencontrer,

Philippe FOURNIER

SOMMAIRE

EDITORIAL DU MAIRE

3

LE MOT DE LA RÉDACTION

4

VIE MUNICIPALE

5-6

- › Résumé des décisions du conseil

CCAS - DÉCISIONS ET ACTIONS

7

- › EHPAD : Les habitudes ont du bon ...
- › Paniers solidaires
- › Du plaisir et de la galette

VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

8-11

- › Octobre Rose
- › Movember : tous mobilisés pour la santé masculine
- › Lumières sur les Lutins Gergotins
- › Le retour des festivités de Noël !
- › Gergy : une nouvelle étape du parcours mémoriel départemental sur la ligne de démarcation
- › Un nouvel équipement sportif : Un Club House pour le Tennis Club
- › Le patrimoine gergotin à l'honneur

ENFANCE-JEUNESSE

12

- › Lône de Bougerot
- › Électriciens sans frontières : les enfants relèvent le défi !
- › Quand la Junior association fait voyager les parents
- › Les Jeunes de la MDJ au ski

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

13-15

- › Economies d'énergie et décret tertiaire. ENERGERGY !
- › Gergy baisse son empreinte carbone
- › Prix du fleurissement 2022
- › Le RDV des Jardiniers
- › Machine à désherber le sol : l'essayer c'est l'adopter
- › Parc de la mairie : coupe de printemps

VOIRIE-TRAVAUX

17

- › Cheminement piétonnier Route de Beaune (rd 94)
- › Des bâtiments accessibles par tous !

QUALITÉ DE VIE

18-19

- › Vœux maire et accueil nouveaux habitants
- › Grande lessive, de printemps !

VIE PARTICIPATIVE

20

- › Concours « Regards sur Gergy » : réception des lauréats
- › Restitution des ateliers participatifs : habitants et associations au rendez-vous

DE LA TERRE À L'ASSIETTE

22

- › Santé, bien-être, nutrition : un nouveau rendez-vous à Gergy

INFORMATIONS UTILES

23

OCTOBRE ROSE

24

Depuis notre dernier numéro à l'automne 2022, nous avons vécu une drôle de période, entre menaces de coupure électrique, craintes à l'Est et contestation sociale.

Parce que l'Etat alertait avec Ecowatt qui pouvait voir rouge, le conseil municipal a proposé de limiter l'éclairage public en l'arrêtant de 22 h à 6 h 30 en semaine et à 1h le weekend sans le remettre le dimanche matin. Au moment où l'état nous alertait sur les risques de coupure pour les personnes sous respirateur, il nous semblait cohérent de faire un effort durable. Cela étant précisé ici pour éclairer le lecteur, qui peut aussi être internaute et avoir constaté des échanges qui n'avaient pas eu toutes les lumières sur le sujet.

Le rôle de notre modeste publication est en effet de permettre à chaque habitant de voir clair sur nos décisions et nous sommes à votre disposition pour en échanger chaleureusement mais sans échauffement inutile. Car de toutes les sources d'énergie, la chaleur humaine est la moins coûteuse et vous verrez dans ces pages que les actions à Gergy n'en manquent pas.

Auto-école CER GERGY
C'EST RÉUSSIR

- PERMIS B (BOITE MANUELLE OU AUTOMATIQUE)
- PERMIS AM (CYCLO OU VOITURETTE)
- FORMATION B96 ET PERMIS BE (REMORQUE)
- PERMIS A1 ET A2, FORMATION 125CC, PASSERELLE A2-A (MOTO)
- CONDUITE ACCOMPAGNÉE - SUPERVISÉE - TRADITIONNELLE
- VÉHICULE ADAPTÉ PMR

HORAIRES
MARDI : 17H-19H
MERCREDI : 14H-19H
JEUDI : 17H-19H
VENDREDI : 17H-19H
SAMEDI : 9H-12H
AGRÈMENT E1807100070

AUTO-ÉCOLE CER GERGY
41, PLACE MUGNIER
71 590 GERGY

03 85 91 10 94
WWW.CER-CHALON.FR
ACCUEIL-GERGY@CER-CHALON.FR





Résumé des décisions des conseils du

15 septembre,
27 octobre,
15 décembre 2022 :

FOCUS SUR LES PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS

Réuni à trois reprises depuis la parution du dernier Gergy-infos, le conseil municipal a abordé des questions importantes relatives aux économies d'énergie. De nouveaux aménagements pour la collectivité et des questions de fonctionnement ont aussi marqué ces assemblées.

BUDGET MUNICIPAL/ ÉCONOMIES D'ÉNERGIES



Dans un contexte de fortes hausses des coûts de l'énergie, la question de l'éclairage public de la commune est abordée lors du conseil du 27 octobre. Le Maire rappelle au Conseil Municipal les fortes augmentations attendues, notamment en matière de fourniture d'électricité. A l'instar d'autres communes, il propose donc de réduire le temps d'éclairage public. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable sur le principe de modifier les horaires de coupure de l'éclairage public afin d'effectuer des économies d'énergie. Il décide de limiter les illuminations de Noël au strict minimum. L'éclairage public sera coupé de 22 h à 6 h 30 du dimanche au vendredi, et de 1 h à 6 h 30 du matin la nuit du samedi au dimanche.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Le projet d'aménagement d'un espace France-Service à l'emplacement de l'ancien hangar Marguerite est abordé à plusieurs reprises lors des derniers conseils. Le 27 octobre est présentée la consultation destinée à retenir un maître d'œuvre pour le projet, sur la base d'une estimation de

travaux arrêtée à 890 000 € HT. À l'issue de l'analyse des offres reçues, menées avec le service d'appui aux communes du Grand Chalon, l'offre présentée par le cabinet d'architectes Sénéchal-Auclair accompagné des bureaux d'études Teco - Team Ingénierie est retenue. L'assemblée du 15 décembre prend connaissance de l'avant-projet architectural, comprenant des bureaux, des salles de réunion, des espaces de coworking ainsi qu'un nouvel espace numérique. Ce projet s'intégrera dans l'environnement du parc de la mairie en créant une cohérence avec la maison de santé et la mairie toute proche.

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE



Le 25 novembre 2021 était publiée la loi dite « Matras » visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels. Une des mesures prévoit qu'un correspondant « incendie et secours » doit être désigné dans les conseils municipaux des communes qui ne disposent pas d'adjoint au maire ou de conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile. Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal désigne lors de l'assemblée du 15 septembre Madame Violaine Gillet, 1ère adjointe, qui est par ailleurs membre du Conseil d'Administration du SDIS.



ENFANCE-JEUNESSE

Depuis la rentrée de septembre, une hausse sensible du nombre d'enfants présents à l'accueil de loisirs a été constatée. Dans l'attente de juger si cette situation est ponctuelle ou si elle va perdurer dans le temps, il est proposé au conseil municipal du 15 septembre de prévoir d'ouvrir un poste prévisionnel de 15 heures/semaine pour l'accroissement de l'accueil périscolaire.



PERSONNEL MUNICIPAL

Suite à la demande d'un agent qui souhaite faire valoir ses droits à la retraite à compter de juin 2023, le conseil municipal du 15 décembre autorise le Maire à lancer la publicité pour le recrutement d'un nouvel adjoint du patrimoine en charge de la bibliothèque municipale.



VENTE
LOCATION
ESTIMATION



www.dornierimmo.com

DORNIER
IMMOBILIER
VERDUN/DOUBS



VOTRE AGENCE, VOTRE BIEN IMMOBILIER !



FNAIM



CATHERINE

06 24 35 27 50

FRANÇOIS

06 18 44 42 30

13 rue de la République
71350 Verdun sur le Doubs

Tél. 03 85 91 90 33

Fax 03 85 91 92 77

dornierimmobilier@wanadoofr

EHPAD : Les habitudes ont du bon ...

Comme chaque année les membres du CCAS se sont mobilisés pour rendre visite à nos cher(e)s ancien(ne)s habitant(e)s de Gergy. Qu'ils soient en Ehpad ou dans d'autres habitats adaptés, la commune tâche de garder les coordonnées des gergotin(e)s partis en établissements. Fin 2022 ce sont 18 résidents qui ont pu être vus. La tournée est organisée avec l'accord des établissements d'accueil. C'est souvent l'occasion d'échanges autour des souvenirs de Gergy, et le cadeau offert par le Centre Communal d'Action Social est toujours très apprécié.

Nous avons cette année une pensée particulière pour M. Nosjean qui a eu des mots très chaleureux pour son cher village et qui nous a quittés. Il aurait eu 100 ans le 21 février. Parfois on arrive avec un cadeau et on repart avec deux : C'est la surprise qu'a voulu faire Jean-Pierre Perrault, avec la complicité de son fils Gilles. Depuis septembre 2022, il habite une maison âge et vie à Montceau (01), et lors de la visite du CCAS, il a tenu à remettre à la commune deux aquarelles peintes par son gendre et qui représentent l'actuelle Mairie et son parc, au début de l'aménagement en 1996.



M. Jean-Pierre PERRAULT

Paniers solidaires

On sait combien il devient difficile pour certains de remplir un panier de courses. C'est pourquoi tout geste solidaire compte pour aider les Restos du cœur dans leur collecte. A Gergy, les bénévoles du CCAS ont proposé trois points de collecte les 4 et 5 février dernier. Avec le concours du magasin Casino et de Super U, et grâce à tous les généreux donateurs, 950 kg de produits de première nécessité ont été collectés. Que tous en soient remerciés !



Du plaisir et de la galette

Chaque année le CCAS portait un plateau-repas chez les gergotins de plus de 80 ans, pour leur permettre de tester le portage de repas à domicile. Une livraison rapide, car chaque bénévole du CCAS avait en moyenne dix repas à délivrer sur une matinée. Constatant que la plupart de nos aînés sont encore alertes à cet âge, les membres du CCAS ont décidé de tester une nouvelle offre plus adaptée aux attentes. Proposer un moment de convivialité en offrant la galette des rois avec une animation musicale. L'invitation a été portée au domicile des habitants nés avant 1943, et ils ont été 45 à venir



au foyer le 19 janvier après-midi. La possibilité d'être véhiculés par les bénévoles du CCAS en a convaincu certains. Les galettes ont été très appréciées, et l'animation musicale par la Chorale des deux rivages plébiscitée. L'entrain et la joie étaient partagés au moment de reprendre les refrains, un moment de plaisir à renouveler !

OCTOBRE ROSE

Cette année la manifestation Octobre rose de Gergy s'est déroulée samedi 15 octobre sous un ciel clément.

Après la zumba menée par Stéphanie, les 200 participants ont réalisé un magnifique noeud humain (voir page 24) avant de partir pour l'un des 2 parcours : celui de 6 kms ou celui de 12 kms.



La vente de 350 roses fournies par Marie, fleuriste de Gergy, la pose de vernis par Emilie, esthéticienne, et les urnes mises à disposition ont permis de récolter 1250 euros au profit des 3 associations présentes : Toujours femme, Cora Saône et la ligue contre le cancer.

Au retour des marcheurs, un apéritif rose a été servi et tout le monde a pu profiter des ateliers de prévention qui étaient proposés :

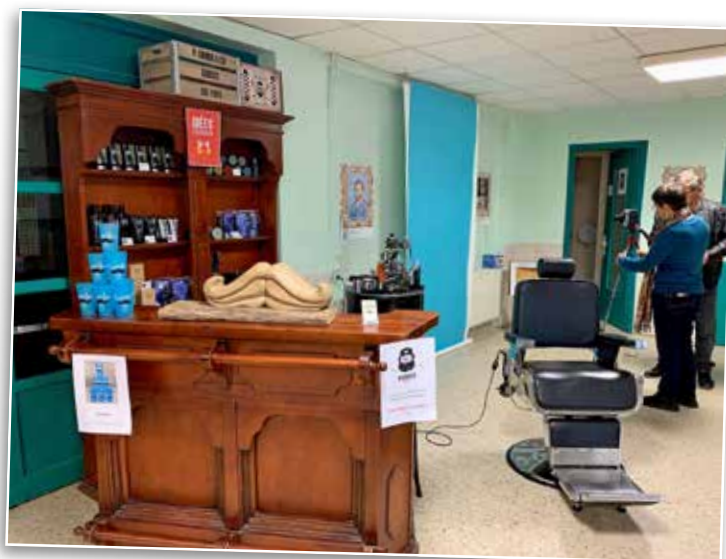
Madame Descharmes, docteur de Gergy, sensibilisait à l'autopalpation à l'aide d'un buste.

Coralie, infirmière Asalée, avait élaboré un questionnaire sur les risques du tabac pour la santé.

MOVEMBER : TOUS MOBILISÉS POUR LA SANTÉ MASCULINE

Ce n'était pas juste un effet de mode, mais bien le signe d'un engagement ! Si en novembre vos époux, amis, voisins se sont laissé pousser la moustache, c'était peut-être pour témoigner de la solidarité avec l'événement Movember. Créé en 2003 à Melbourne (Australie), Movember est un événement caritatif organisé chaque année pour sensibiliser le grand public aux pathologies masculines et récolter des fonds pour la recherche médicale. Cancer de la prostate, des testicules, mais aussi santé mentale et prévention du suicide chez les hommes, tels étaient les sujets abordés lors de

la journée du 8 novembre, première du genre à Gergy. En alliant le sport, la prévention et la convivialité, 1200 euros ont été collectés au cours de cette journée. Initiée par la municipalité et son CCAS, cette journée a été une réussite grâce aux acteurs locaux qui ont répondu présent au-delà de nos espérances. Un grand merci à l'AP3S pour l'accueil à la Maison de santé, au club de l'Espérance, aux Centurions de Chalon et au FLL Gergy-Verjux pour les initiations sportives, sans oublier les soins prodigués par notre barbier local, tous soutenus par les membres du CCAS.





Lumières sur les Lutins Gergotins

En prélude aux festivités de Noël, nos Lutins Gergotins ont accueilli le public dans la cour de l'école le vendredi 9 décembre pour leur « Fête des lumières ».

Ce fut un plaisir de renouer avec l'événement annulé deux années de suite pour raisons sanitaires. Le rendez-vous était donné aux gourmands autour du buffet proposant tartiflettes, vin et chocolat chauds, friandises. Il y en avait aussi pour les curieux du côté du petit marché artisanal présentant des créations textiles, céramiques, mobiles décoratifs et compositions de confiseries.

La soirée fut rythmée par les chants des enfants et une aubade de la fanfare. Soucieux de ne pas trop fatiguer son attelage de rennes et de mettre en valeur les mobilités douces, le Père Noël a fait son apparition dans la soirée dans une charmante voiturette à pédales, avec la complicité de Friendly Rosalie.

Le retour des festivités de Noël !

Trois années que les gergotin(e)s étaient privés de marché de Noël, de sa fanfare et de l'arrivée tant attendue du Père Noël ! Pour les élus du conseil, c'est une joie de préparer et servir le traditionnel vin chaud et chocolat chaud aux habitants. Ils étaient moins nombreux cette année pour apprécier ce moment de convivialité, probablement refroidi par les -6 degrés extérieurs ou bien au chaud devant le match de la



coupe du monde. Dommage car les présents ont grandement apprécié l'animation, la qualité du marché préparé par l'association Jardin créatif mais aussi paraît-il le chocolat chaud, nous vous partageons la recette, en vous proposant de venir nombreux pour le goûter l'an prochain !



Chocolat Chaud Gergy

Ingrédients (50 personnes): 1250 g de chocolat noir, 950 cl de lait, 12 sachets de sucre vanillé, 10 pincées de cannelle, 25 c à s de cacao amer.

Préparation : faire bouillir le lait avec le sucre vanillé et la cannelle, puis ajouter le chocolat et le cacao. Mélanger au fouet et faire bouillir. Notre astuce : pour dissoudre aisément le chocolat, le faire fondre d'abord dans une casserole à part avec de l'eau puis mélanger avec le lait et laisser chauffer doucement...



GERGY : une nouvelle étape du parcours mémoriel départemental sur la ligne de démarcation

Durant la Seconde Guerre mondiale, treize départements étaient traversés par la ligne de démarcation. La Saône-et-Loire en était un, et la commune de Gergy se trouvait sur le passage de cette frontière. Etendue sur près de 1200 km de l'Ain aux Pyrénées-Atlantiques, elle coupa la France en deux entre le 25 juin 1940 et le 1er mars 1943. La zone nord est alors occupée par l'armée allemande, et la zone sud est dite « zone libre ».

En Saône-et-Loire elle suivait le cours du Doubs puis de la Saône jusqu'à Chalon, avant de remonter le cours de la Corne jusqu'à Buxy. Elle prenait ensuite la direction de l'ouest et bifurquait vers le sud-est avant Montceau, suivant un tracé à l'est du canal du Centre et parallèlement à celui-ci jusqu'au sud-est de Paray-le-Monial, remontant alors dans une direction ouest-nord-ouest vers Digoin. Contraignant la circulation des personnes, séparant des familles, restreignant les moyens de communication, la ligne de démarcation bouleverse profondément le quotidien des Français déjà fragilisé par le conflit.

Quatre-vingts ans plus tard, constatant la quasi-absence en Saône-et-Loire de repères commémoratifs, la section Cluny-Mâcon-Chalon de l'association départementale des Combattants Volontaires de la Résistance (CVR) a souhaité matérialiser la ligne de démarcation. Des poteaux gravés, complétés des pupitres explicatifs ont ainsi pris place sur

les lieux mêmes des anciens postes de contrôle allemands, à Varenne-Saint-Germain, Saint-Laurent-d'Andenay, Buxy, Cersot et Lux. A Gergy, c'est juste en contrebas de l'emplacement de la guérite que ces éléments ont pris place en novembre. Le panneau explicatif retrace l'historique de la ligne de démarcation et son tracé national puis départemental. Enfin il met en avant le parcours et les souvenirs d'une habitante de Gergy, Madame Famy, dont le témoignage fut recueilli en 2017 par Sébastien Joly, historien et président de l'association. Elle habite à l'époque Verjux, en zone non occupée. Très vite, elle passe clandestinement du courrier et des faux papiers cachés dans sa bicyclette ou sur elle. Elle aide des personnes sans papier à franchir la ligne pour gagner la zone libre notamment deux de ses amis juifs.

(cf bulletin n° 83)

Deux QR codes renvoient vers une exposition virtuelle des archives départementales de Saône-et-Loire et vers l'application touristique Route 71. Placé le long de Voie Bleue, il est certain que ce témoignage interpellera un maximum de randonneurs et de cyclistes de passage.



Un nouvel équipement sportif : UN CLUB HOUSE POUR LE TENNIS CLUB

Entre la décision de lancer la construction et l'inauguration du Club House le 2 octobre 2022, il se sera passé moins de 18 mois. En effet le marché a été analysé en mai 2021, le conseil municipal validait fin juin les devis, et la construction était terminée à l'été 2022. Plié en 3 sets !

Avec à la clé, pour les bénévoles du club, les professeurs de tennis, les 64 licencié(e)s et leur président Jean-Baptiste Lauquin, des conditions optimales pour l'avant et l'après match. Le Club House totalise 65 m² avec deux vestiaires F/H, toilettes et douches, dans le respect des normes d'accessibilité, ainsi qu'un espace d'accueil et de convivialité.

Comme l'a souligné M. Tainturier, le sous-préfet, dans son discours : « Aucune excuse pour ne pas remporter tous les matchs ! ». Toutes les personnalités présentes ont su apprécier la mobilisation du club, à l'image de la dynamique associative à Gergy plus globalement, puisque le club a doublé ses effectifs en deux ans. Et bien sûr celle des services, et notamment de la secrétaire générale



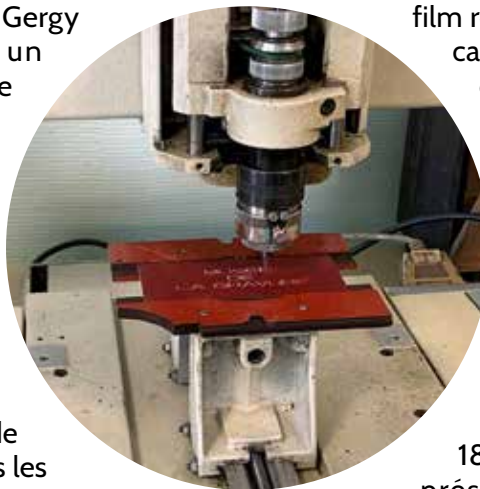
Mme Brusson que le Maire a tenu à remercier publiquement pour assurer dans l'ombre la bonne organisation et le respect des délais des projets.

**Club house inauguré :
pour la commune Jeu Set et Match !**

Le patrimoine gergotin à l'honneur

La commune de Gergy est depuis plusieurs années au rendez-vous des Journées Européennes du patrimoine, qui se tiennent chaque 2ème week-end de septembre. Cette année encore, la municipalité et les associations ont proposé un riche programme destiné à mettre en valeur les différents aspects du patrimoine du village.

L'association Musée de la Gravure de Gergy proposait ainsi le samedi matin un atelier « initiation à la gravure en taille douce » à la bibliothèque, pour que tout un chacun puisse expérimenter le principe de la gravure avec des matériaux de récupération : dessins à la pointe sèche sur cartons de briques de lait, leur encrage et le report du motif sur papier à l'aide d'une presse. Cette découverte se poursuivait le dimanche à travers une visite guidée « à la découverte des anciens ateliers de graveurs de Gergy », promenade dans les rues du village et dans le temps, animée par Lionel Canac.



film réalisé par Marcel Pillon, présentant les caractéristiques architecturales de l'église, était également projeté en continu le samedi après-midi.

La municipalité présentait enfin au public dans le chœur de l'église une aquarelle d'Etienne Raffort acquise en 2021. Cette œuvre, d'une grande qualité esthétique, est le dessin préparatoire de la peinture murale représentant la Fuite en Egypte peinte par Etienne Raffort dans l'église entre 1867 et 1869. Elle sera prochainement présentée au musée Vivant Denon de Chalon-sur-Saône aux côtés d'une autre aquarelle préparatoire récemment acquise par le musée.

A l'église, l'association A.Qua.Vie proposait quant à elle une présentation des costumes liturgiques anciens de la paroisse et abordait la signification symbolique des couleurs utilisées au fil des célébrations religieuses. Un

Relayées sur le site du ministère de la culture dans l'agenda des Journées du Patrimoine, ces propositions ont attiré près d'une soixantaine de visiteurs.

Lône de Bougerot

L'EPTB nous offre la possibilité de découvrir différemment les bords de Saône de GERGY grâce à son application, développée spécialement pour la restauration naturelle du Franc-bord de Bougerot (cf bulletin n° 86).

Il suffit de la télécharger gratuitement sur son Smartphone et de suivre les indications.

Vous plongez alors dans le monde de Zoé, jeune aventurière du pays des vents, qui, à bord de son Aërorêve, sillonne le ciel à la découverte du monde des Zom's. Elle fait la rencontre d'Arturo, jeune oiseau Bihoreau qui a perdu ses congénères. Zoé décide de le raccompagner chez lui et met le cap vers la Saône.

L'objectif de cette aventure est de trouver les QR Code cachés dans le paysage et de les scanner. Des indices sont fournis si besoin. Grâce à la boussole votre position est indiquée par une flèche sur un parcours et vous savez où vous situer dans quelle direction ou aller.



A chaque étape, vous avez un défi : reconnaître le chant des oiseaux, scanner dans un temps donné des QR Code, courir sur une certaine distance en quelques secondes etc... ou des informations sous forme de photos ou vidéos et qui concernent un endroit où vous êtes à cet instant. Vous découvrez et apprenez de manière ludique, amusante et animée. Il faut compter environ 1 h 30 pour faire le parcours complet.

Les enfants peuvent aussi se défier, celui qui trouve le plus vite la réponse ou celui qui trouve le QR Code en premier. Les enfants voient la balade sous un autre angle et en redemandent. Rires garantis. Un excellent moment à passer en famille grâce à cette application.

Électriciens sans frontières : les enfants relèvent le défi !

Depuis novembre 2022, l'équipe d'animation du centre de loisirs a commencé une sensibilisation au tri des déchets via le programme Défi écosystème.

Ce dispositif met à disposition du matériel pédagogique gratuitement visant à sensibiliser les enfants aux défis écologiques qui nous attendent.

Au bout de 1000 défis validés, une mission d'électrification de l'ONG Partenaire Electriciens Sans Frontières est enclenchée. Depuis 2013, ce sont 74 écoles dans 14 pays différents qui ont pu être électrifiées grâce à la participation active des classes et groupes périscolaires participant au Défi en France.

Également sur le thème du développement durable, l'accueil de loisirs va sensibiliser les enfants à l'éco-citoyenneté en leur faisant réaliser des activités manuelles « zéro déchet », fabrication de papier recyclé, de mobile à partir d'éléments naturels et bouteilles plastique, pâte à modeler écologique.

Les élus de la commission enfance jeunesse remercient les animateurs de porter aussi bien les objectifs du développement durable, l'une des thématiques qui guide les actions, avec la santé (atelier nutrition), l'inclusion (handi-accueillant) et la valeur essentielle : le sourire !

Quand la Junior association fait voyager les parents :

Les dix jeunes de la Junior Association, accompagnés de Méline Deubel et Alice Jimenez, ont organisé samedi 4 mars un repas dansant, dans le but de financer leur voyage de fin d'année.

Après le marché de Noël, les papiers cadeaux, une tombola, un repas dansant a été organisé, il a réuni 102 personnes, au menu couscous. Les jeunes ont essayé de faire voyager leurs invités au travers de décorations thématiques, par pays.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé à cet événement.

Les Jeunes de la MDJ au ski

Lors des dernières vacances de février huit jeunes de Gergy ont pu participer à un séjour ski, en inter structures IFAC.

Initié à la demande des élus enfance-jeunesse et organisé par la Maison des jeunes, ce camp a été dirigé par Méline Deubel. Au total 40 enfants sont partis, accompagnés de 4 animateurs, Salomé, Alicia, Mélissa et Amin.

Les jeunes se sont rendus à Morzine pour s'essayer au ski de fond, à la luge, aux raquettes, aux patins à glace sous un soleil radieux. Ils ont eu la joie d'assister à un match de Hockey professionnel un soir, une première pour la quasi-totalité des jeunes. Les huit gergotins sont rentrés des souvenirs plein la tête.

Economies d'énergie et décret tertiaire. ENERGERGY !

Dès octobre 2022, dans un contexte de perspectives négatives sur les énergies en Europe, lié notamment à la guerre déclenchée par la Russie en Ukraine, la municipalité a souhaité faire un point sur son utilisation des énergies.

Dans l'objectif de réduire les consommations de gaz et d'électricité, trois angles ont pu être définis :

- s'appuyer sur la démarche du décret tertiaire,
- aller plus loin avec un système de management des énergies,
- communiquer pour impliquer les utilisateurs .

Le décret tertiaire est entré en vigueur fin 2022. Il impose aux entreprises et aux collectivités de réaliser des économies d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire de plus de 1000 m². Avec des objectifs précis : -40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050.

Première échéance de cette nouvelle obligation réglementaire : déclarer les consommations des locaux concernés sur la plateforme dédiée (Operat) en s'appuyant sur une année de référence.

Pour Gergy, l'ensemble des unités à prendre en compte représente 3582 m² : écoles, Rased, espace numérique, Foyer rural, bibliothèque, mairie, accueil de loisirs, boucherie,

opticien, maison de santé. Pour tous ces bâtiments notre secrétaire générale a pu s'appuyer sur des années d'analyses scrupuleuses des consommations d'électricité et de gaz pour faire la déclaration.

Pour définir les économies d'énergie possibles, les élus ont démarré les travaux préparatoires à la mise en place d'un **système de management des énergies**, avec l'appui bénévole d'Alexis Schmid, conseiller municipal dont c'est le domaine d'expertise. Il s'agit d'analyser l'ensemble des consommations avec un relevé exhaustif par usage , de décider des actions à conduire, et d'en évaluer les résultats.

Enfin, et sans attendre le résultat des analyses, une **communication visuelle** a été mise en place dans tous les bâtiments afin de sensibiliser nos utilisateurs à la sobriété (énergétique !). Nous remercions les occupants et usagers de nos locaux, pour les efforts réalisés. Ce n'est que le début, vous l'aurez compris, vers un usage modéré des énergies primaires, pour atteindre les objectifs ambitieux fixés par l'Etat et préserver ainsi l'habitabilité de notre planète.

Gergy baisse son empreinte carbone

Le véhicule des services techniques, également utile au garde champêtre avec 57 km de voiries communales, en panne, a dû être remplacé. Après échange, les élus ont décidé de saisir cette opportunité pour passer à un véhicule moins émetteur de gaz à effet de serre. Un utilitaire électrique Citroën a été acquis pour 38 008 € avec une déduction de bonus écologique et prime conversion de 12 000 €, le fonds de relance a été sollicité pour 9 860 €.



Prix du fleurissement 2022



Le 24 novembre, la Municipalité réunissait les lauréats du prix des maisons et balcons fleuris. La commission avait sillonné toutes les rues de la commune pour définir le classement 2022.

Ont reçu un bon d'achat de 40 € par la Municipalité : Mesdames et Messieurs MORIN Robert, BURDY Raymond, GUENOT Louis, PRATA José, TALMARD Jacques, COULLENOT Jean-Hilaire, CHEVREY Jean-Marc, LOISY Gérard, DORNIER Alain, ROLLIN Jean-Marc, RAVET Jean-Paul, DELATRE Dominique, MALFONDET Marie-Thérèse, BROIN Micheline, CHATEAU FERREIRA Rosa, **Catégorie balcons :** PIFFAUT Roger, RADREAU Roger, PONSOT Bruno, JUNON Denis, ROLLIN Paulette.

Ont reçu un bon d'achat de 20 € offert par les Fleurs de Gergy : DROUX Bernard, NIQUET Michel, SANCHEZ Joseph, JACQUES Denis, PERNOT Monique.

Ont reçu un bon d'achat de 20 € offert par les Gergy- Flore : MERLE Guy, MATHY Maurice, GOUDIER Jean-Pierre, BERT Christiane, MICONNET Eva.



Fin Janvier a eu lieu la remise des prix fleurissement pour les communes par le département.

Malgré nos inquiétudes nous conservons notre fleur.

En effet le jury est passé au mois d'août, avec de fortes chaleurs et la restriction d'eau d'arrosage, nos fleurs n'étaient pas au meilleur de leur forme.

De nouvelles mesures seront prises cette année avec moins de bacs dans le village mais davantage de plantes vivaces et d'arbustes fleuris qui s'adaptent mieux au changement climatique que nous subissons.

Le RDV des Jardiniers

Le 08 octobre 2022 a eu lieu le rendez-vous des jardiniers au jardin impasse du verger.

L'association Eco-jardin du Verger organise chaque année un RDV, traduit par un moment convivial dans une ambiance récréative pour adultes et enfants. La conteuse Marie raconte quelques histoires de légumes légendaires.

Certaines bonnes pratiques sont mises en lumière à chaque séance, le paillage est un exemple ou la réalisation d'engrais naturel comme le purin d'ortie ou de prêle.

Des dégustations sont proposées avec des produits tirés du jardin, liqueur de framboise, cake aux courgettes, infusion de houblon, des soupes inimaginables en déclinaison de potiron et bien d'autres encore.

Jardiner c'est avant tout se faire plaisir et apprécier la fraîcheur des bons produits qui nous ont fait transpirer pour s'épanouir silencieusement.



Démonstration du président pour la réalisation d'un « Bokashi composteur »



Machine à désherber le sol : l'essayer c'est l'adopter.

Après démonstration par la coopérative Bourgogne du Sud et le prêt d'une machine afin de réaliser des essais sur notre sol, la commune a fait l'acquisition d'une machine à désherber.

Des doigts viennent gratter le sol en surface de manière à déraciner les petites herbes envahissantes.

Cette opération est renouvelée aussi souvent que nécessaire mais plus rapide et moins contraignante pour les agents municipaux. Ceci permet de conserver propre nos trottoirs, allées, places piétonnes en sablé. Vous avez pu remarquer que deux centimètres des sols en surface sont un peu remués à chaque passage mais n'étant pas déstabilisés en profondeur, ils redeviennent durs naturellement et sont rapidement utilisables.

Ces opérations interviennent avec la suppression totale des désherbants chimiques sur la commune.

PARC DE LA MAIRIE : COUPE DE PRINTEMPS

Vous avez certainement remarqué, juste après les vacances scolaires de février, que le parc de la mairie était fermé pour une opération de taille importante. Un élagueur grimpeur, Xavier Vermorel habitant de Raconnay, a passé la semaine dans les arbres pour une taille sanitaire nécessaire à la survie de nos arbres vieillissants.

Quelques arbres de taille moyenne ont été coupés pour des raisons de sécurité pour les usagers du parc. Des plantations seront prévues lorsque cela sera la saison. L'un d'entre eux d'environ 30 mètres de haut, situé près du podium est en fin de vie, nous lui laissons encore une année afin d'expertiser davantage son état en saison de pousse mais sans grand espoir.

Les deux magnifiques cèdres entre la cantine et la balançoire ont subi une taille de rajeunissement.



Le Moulin d'Hauterive

HÔTEL - RESTAURANT



Le Moulin d'Hauterive fait partie intégrante du patrimoine du village de Saint-Gervais-en-Vallière, à proximité de Beaune et Chalon-sur-Saône, en Bourgogne. Cet ancien moulin à huile de noix a été construit par les moines de l'Abbaye de Cîteaux, au XII^{ème} siècle a été magnifiquement rénové. Il fut transformé en hôtel-restaurant de charme en 1977.



Désormais, la famille Lalignant vous accueillera dans cette superbe propriété.

Noël, le papa est le directeur de l'établissement, Isabelle, la maman est la gouvernante de l'hôtel. Quant aux enfants, Maëva la fille est la réceptionniste de l'hôtel et Quentin le fil est le nouveau chef de cuisine depuis début décembre 2021.

Vous accéderez facilement à l'établissement. Idéalement placé, il se situe à 15 min de Beaune, 20 min de Seurre et à 25 min de Chalon-sur-Saône en plein cœur de la Bourgogne.

Loin du bruit de la ville, vous pourrez profiter d'un moment de détente dans un cadre idyllique.



Les 19 chambres de l'établissement, entièrement rénovées disposent d'un charme atypique et d'un confort exceptionnel. Que vous soyez seul, à deux, en famille ou en déplacement professionnel l'établissement dispose des infrastructures pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Au pied des vignobles de Bourgogne, venez découvrir un lieu de charme et de convivialité. La table à la fois moderne et respectueuse des produits bourguignons vous comblera avec une carte des vins qui invite au plaisir.

LE MOULIN D'HAUTERIVE

8 RUE DU MOULIN, HAMEAU D'HAUTERIVE - 71350 SAINT GERVAIS EN VALLIÈRE
TÉL. 03 85 91 55 56 - MAIL : contact@lemoulindhauterive.fr - www.lemoulindhauterive.fr



Cheminement piétonnier ROUTE DE BEAUNE (RD 94)

Le cheminement piétonnier, route de Beaune a été réalisé courant octobre 2022.

L'objectif premier de celui-ci a tout d'abord été d'améliorer la sécurité des piétons. Les travaux ont duré une dizaine de jours. D'une longueur de 280 mètres linéaire, il permet la liaison entre les cheminements déjà existants. Dans le souci du respect de l'environnement, le busage réalisé pour la création de ce cheminement est drainant. L'eau collectée permet d'alimenter la nappe phréatique.

La complexité de ce dossier a été d'obtenir la validation de ce projet avec les différents interlocuteurs (DRI et SNCF). En effet, nous longeons sur ce secteur la départementale 94, et nous traversons également une portion appartenant à la SNCF au niveau du passage à niveau.

Ces travaux améliorent nettement la sécurité des piétons et particulièrement celle des enfants qui l'empruntent à l'aller ou au retour du bus scolaire. De plus, deux passages piétons ont été marqués au sol rue de la Reppe Fortée et un autre, rue du Pautet.

Une réunion préalable avec les riverains a été organisée en mairie afin de leur présenter le projet.

Le coût des travaux pour cette opération est de 39 482.52 € TTC. Nous avons obtenu pour ceux-ci une subvention au titre des amendes de police pour un montant de 13417.00 € TTC ainsi que 9 742.00 € TTC au titre du fonds de relance. Le reste à charge pour la commune étant de 16 323.52 € TTC.

Des bâtiments accessibles par tous !

La question de l'accessibilité au plus grand nombre des bâtiments communaux est une préoccupation et un engagement de la municipalité. Progressivement, les lieux sont équipés pour garantir à tous de pouvoir s'y rendre sans difficulté. Des portes adaptées ont ainsi été installées au foyer rural et au dojo en 2022.

Un autre site particulièrement apprécié du public vient également de faire l'objet d'aménagement « PMR* » : « la Guinguette ». Le chantier de construction d'une rampe et d'une passerelle s'y achève actuellement. La structure, située au nord du bâtiment, permettra l'accès de la terrasse aux personnes à mobilité réduite, et à tous ceux qui craignent la raideur de l'escalier au sud ! Pour y accéder, il suffira d'entrer par le portail du camping et de contourner le restaurant par l'arrière, à l'ouest.

Un investissement de 15 750 € pour la rampe, 6948 € pour l'éclairage du cheminement, dont il faut déduire 10 171 € d'aide du FAPC



**personnes à mobilité réduite*

VOËUX DU MAIRE ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS ENFIN LES VOËUX !

Près de 3 ans après son installation, le nouveau conseil municipal a pu réaliser sa première cérémonie de vœux. L'occasion pour le Maire d'accueillir officiellement les nouveaux habitants, soit 75 nouvelles familles invitées. Pour celles qui étaient présentes, cette soirée conviviale leur a permis de rencontrer la plupart des 35 associations de la commune.

On peut imaginer qu'elles ne s'attendaient pas à autant d'informations dans le discours du maire, mais il s'agissait de retracer 3 années d'activités avec :

- la mise en place d'un centre de vaccination dès les premiers mois de la crise Covid en 2020, dans la maison de santé inaugurée le 22 Juin 2019,
- un pôle de services de proximité avec l'accueil des enfants de 0 à 16 ans : micro-crèche, périscolaire, maison des jeunes, écoles, bibliothèque, Poste, et maintenant une Maison France Services (située pour l'instant dans l'espace multimédia et la mairie),
- les activités du Centre Communal d'Actions sociales très actif y compris pendant les confinements en organisant ou en contribuant au portage des masques, des courses, pendant les périodes de canicule pour veiller sur les personnes isolées, avec la mise en place de référents par quartiers et l'organisation d'actions de solidarité (Octobre rose, Movember, forum de la Terre à l'assiette...), et bien sûr une écoute et du soutien pour ceux qui en ont besoin,
- la réalisation du Super U, un projet privé que la commune a pu accompagner, tout comme l'office notarial installé au cœur de la commune ou la rénovation de l'ancien hôtel Cheval blanc en habitation et commerces,
- la construction du Club House du Tennis Club qui a doublé ses effectifs,
- la construction de 9 logements seniors proches de la RPA par l'Opac,
- la mise en place d'une réflexion participative avec les habitants autour des projets liés à l'aménagement des bords de Saône et la rénovation de l'ancien presbytère.
- Sans oublier les réflexions et travaux avec les communes de la plaine Nord qui imaginent leurs Terres de Jeux pour 2024, les pompiers en restructuration avec Gergy Crissey Sassenay qui disposent d'une ambulance par alternance.



Bref, beaucoup d'informations qui ont permis aux nouveaux arrivants d'apprécier le dynamisme de leur nouvelle commune, qui « sème des idées pour récolter des projets ».

Et sans doute aussi de déguster avec plaisir le moment de convivialité qui se doit de suivre tout long discours !



Grande lessive, de printemps !

Sur le thème « Ma cabane et/est la tienne », la Grande lessive d'œuvres d'arts a été étendue pour la 2^e fois à Gergy. Cette fois nous avons choisi de participer à l'édition de printemps, espérant une météo favorable. Cette manifestation mondiale a lieu 2 fois par an, en mars et octobre.

Avec 250 dessins exposés dans les rues du village le jeudi 23 mars, c'était un moment de convivialité et de joie pour les yeux des petits comme des grands.

Le plaisir était partagé au moment du vernissage le jeudi soir, moment judicieux car la pluie de la nuit nous a montré à quel point le beau est éphémère. A défaut d'être exposé jusqu'au dimanche, nous vous partageons ici quelques clichés pris au vol.

Merci à tous les partenaires qui ont rendu cette œuvre possible : les écoles, la crèche la Farandole, la bibliothèque, les associations qui ont relayé et à l'accueil de loisirs qui a orchestré le tout, et bien sûr le soutien des services municipaux.



SUPER 
VAL DE SAONE

GERGY – 03 85 96 94 80

CONCOURS « REGARDS SUR GERGY » : réception des lauréats

Les réalisations gagnantes du concours « Regards sur Gergy » vous ont été présentées dans le précédent bulletin municipal. Photographies d'Hélène Doussot et Aurélie Mouillot, aquarelle de Jean-Louis Jabier, témoignent chacune à leur manière des caractéristiques naturelles et architecturales de notre village. Reçus en mairie le 28 octobre dernier pour la remise des prix par le Maire et les adjoints, les auteurs se sont vus offrir une version encadrée de leur œuvre. Nous les remercions à nouveau de leur participation !



Restitution des ateliers participatifs : HABITANTS ET ASSOCIATIONS AU RENDEZ-VOUS



Le samedi 8 octobre dernier se tenait en mairie une réunion de restitution des réflexions menées pour l'aménagement de l'ancien presbytère et des bords de Saône. Ateliers participatifs avec les habitants et associations, travaux de la commission municipale spécifique, propositions de l'assistant à maîtrise d'ouvrage (cabinet A2AD) furent présentés aux participants. Près d'une quarantaine de personnes étaient au rendez-vous, parmi lesquelles de nombreux représentants d'associations. La dynamique participative fait désormais partie du travail municipal et anime bel et bien les habitants, dont certains apportaient encore à cette occasion de nouvelles idées pour ces projets.

Retrouvez la synthèse des propositions dans le bulletin municipal n°88 et sur notre site internet <https://www.calameo.com/read/004732869977f10130536>

Ent. PEPIN

TRAVAUX PUBLICS

25 Route d'Osnay
71590 GERGY

06.21.89.15.19
pepin.regis@sfr.fr



- Aménagement de cour (bi-couche, enrobé, gravillons, ...)
- Petite maçonnerie, bordures béton ou bois, clôtures, ...
- Transport de marchandises et matériaux
- Fourniture et livraison de matériaux (sable, cailloux, gravier, ...), compost, pouzzolane, écorces décoratives, ...
- Terrassement, VRD, assainissement, ...
- Entretien espaces verts, démolition, ...
- Elagage et abattage d'arbres et de haies

LELEDY SARL
Sainte Marie - 71530 FRAGNES - LA LOYERE
Tél : 03.85.45.91.75 - Mob : 06.11.75.71.30 - Mail : leledy.sarl@wanadoo.fr

FANOR T.P.
Terrassement - VRD - Démolition
Salage et déneigement



03 85 41 54 71
tp.fanor@wanadoo.fr
Entreprise FANOR TP

71530 CRISSEY

Gamm vert
L'autoproduction est l'avenir



- Jardinerie et végétaux
- Alimentation animale et accessoires
- Vêtements Chaussants, ménager, gaz, granulés de bois.
- Terroir et produits régionaux

Le magasin DE VERDUN SUR LE DOUBS Av. V. Giscard d'Estaing
Tél : 03.85.91.51.31 vous accueille du mardi au samedi.
Retrouvez-nous sur gammvert.fr

CHARPENTE • COUVERTURE ZINGUERIE • ISOLATION

Formé par les compagnons et cumulant 20 ans d'expérience du métier, Noël Chartier et son équipe réalisent vos projets sur tous types de charpentes comme :

- La rénovation, le réhaussement ou la transformation de la charpente
- L'aménagement des combles
- La construction neuve
- La pose des fenêtres de toit
- L'isolation naturelle des combles ou de la toiture
- La pose de bardage ou création d'auvent
- Le démoissage et traitement de la toiture
- La réfection complète ou partielle de la couverture
- La création ou rénovation d'éléments relatifs à la zinguerie

Garant d'un travail soigné et de qualité, l'entreprise dispose des certifications RGE et Qualibat.



Neuf & rénovation



Ent. CHARTIER NOEL

128 Route du grand villeneuve - 71590 Gergy - 06.20.04.26.33



Hélios
Génie Climatique

17, route de Chalon
71590 GERGY
Téléphone : 03.85.87.83.74
Mail : heliogcm@orange.fr

Réfrigération vinicole
Froid - Climatisation
Installation,
maintenance, dépannage



Philippe MONIN
Plomberie Chauffage Central
Remplacement de chaudière

9 rue de la Bretonnière - 71350 ALLEREY SUR SAÔNE
06 09 80 76 97 - philippe.monin71@gmail.com
www.philippemonin.fr



GERGY autos

GARAGE AUTOMOBILE
REPARATION & VENTE MOTOCULTURE

ZA route de Chalon • 71590 Gergy
PIERRE POILLOT : 03 85 91 73 21
• gergyautos@yahoo.fr •

SANTÉ, BIEN-ÊTRE, NUTRITION : un nouveau rendez-vous à Gergy



A tout âge, prendre soin de sa santé à travers une alimentation saine, en partageant des tours de main, en découvrant le plaisir des légumes du jardin, et en pratiquant une activité physique adaptée à chacun, c'est le message qu'ambitionne de faire passer le CCAS à travers ce nouveau rendez-vous intitulé «De la terre à l'assiette».

Associés à des partenaires tels que La Mutualité française avec les Ateliers Bons Jours, AFD71, Vie Libre, les Ecojardins du verger, Cultivons nos possibles, Solimut, les bénévoles du CCAS et des professionnelles de Santé, ont accueilli les seniors au Foyer Rural, le vendredi 23 septembre et tous les gourmands et curieux le samedi 24 septembre dernier au fil d'un parcours allant du parc de la mairie au Foyer rural, en passant par les Ecojardins.

Le long du parcours, dans le parc de la Mairie, on pouvait, faire du yoga, s'initier à la sophrologie, faire un parcours d'activités pour être à l'écoute de son corps et se relaxer, écouter des contes et aux Ecojardins, faire une visite des espaces de culture et recevoir des explications sur la permaculture, découvrir les plantes sauvages avec une herbaliste. Les plus jeunes étaient accueillis pour des ateliers découvertes sensibles et activités créatives. Enfin, au Foyer Rural, il était possible de déguster les produits du jardin, réalisés sur place, pour que tout un chacun découvre ou redécouvre le plaisir de bien s'alimenter, de se renseigner sur le diabète et le tabac, les addictions, faire des quizz sur l'alimentation, etc..., le tout dans une ambiance conviviale reconnue par tous les participants.

C'est toute une palette d'activités santé et bien-être que le CCAS et ses partenaires proposaient, et que les gergotins pourront retrouver dans une prochaine édition de l'évènement en septembre 2023.



Le secrétariat de mairie est ouvert tous les jours du lundi au samedi de 8 H 30 à 12 H et du lundi au vendredi de 15 H 30 à 17 H 30.
03.85.98.12.90 mairie@gergy.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

M. Philippe FOURNIER, Maire, sur rendez-vous.
M^{me} Violaine GILLET, adjointe « enfance jeunesse et communication »
M. Gérard DUBIEF, adjoint « bâtiments et urbanisme »
M^{me} Sophie PETREL, adjointe « Vie associative et action sociale »
M. Pierre HOSDEZ, adjoint « voirie et sécurité routière »
M^{me} Anne-Céline BOREY, conseillère déléguée « Patrimoine immatériel » et bulletin
M. Jean-Pierre BAUDRAND, conseiller délégué « Responsabilité Sociétale et environnementale »
Si vous souhaitez rencontrer vos élus, prendre rendez-vous en mairie au 03.85.98.12.90 ou mairie@gergy.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant un scrutin.

TÉLÉSURVEILLANCE : VITARIS

Tarif mensuel : 25 € - Installation du matériel par un membre du CCAS et/ou le Garde Champêtre et constitution du dossier administratif - Versement d'une subvention de 120 € à chaque personne abonnée.

TÉLÉASSISTANCE : PRÉSENCE VERTE

Tarif mensuel : de 15,50 € à 30,50 € suivant les ressources - Plus intéressant pour les ressortissants MSA à faibles ressources - Frais d'installation 24,50 € TTC - Versement d'une subvention de 120 € à chaque personne abonnée.

GARDERIE

Elle fonctionne chaque jour d'école le matin de 7 h 30 à 9 h et le soir (sauf mercredi) de 16 h 30 à 18 h 45.

MICRO-CRÊCHE LA FARANDOLE

Elle accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans tous les jours du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

ESPACE MULTIMEDIA

Les horaires et tarifs sont disponibles à l'espace multimédia (03.85.91.77.63).

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Temps d'accueil collectif lundi et mardi 9 H 15 à 12 H (uniquement durant la période scolaire). Permanences sur rendez-vous le mardi de 9 h à 11 H, le mercredi de 9 H à 12 H et le vendredi de 16 H à 18 H 30 (03.85.98.12.98)

ACCUEIL DE LOISIRS LE MERCREDI

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, avec possibilité de repas et d'accueil à partir de 7 h 30 et de 13 h 30 et jusqu'à 18 h 45.

MAISON FRANCE SERVICES

03.85.98.12.97

MAISON DES JEUNES

Les horaires sont disponibles à la maison des jeunes 03.85.91.68.96

BIBLIOTHÈQUE

Le mardi de 10 h à 12 h, mercredi de 14 h à 17 h 30, vendredi de 16 h 30 à 19 h 00 et samedi de 10 h à 12 h.

OFFICES RELIGIEUX

Voir panneau d'affichage à l'entrée de l'église.

GENDARMERIE

17

SAMU

15

POMPIERS

18 ou 112

ENFANCE MALTRAITÉE

119

VIOLENCES CONJUGALES

39 19 ou 114 (SMS)

URGENCE DENTAIRE

09.70.50.02.05

PHARMACIE DE GARDE

0825.74.20.30 www.ServiGardes.fr

CORRESPONDANT DE PRESSE

M. Eric FARION est à la disposition des particuliers et des sociétés, pour leurs manifestations 03.85.91.73.51

COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

3 Rue des Bordes, 71500 LOUHANS

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (le vendredi, fermeture à 16 h 30). Tél. 03.85.75.85.85

A.D.M.R.

Aide à la famille et aux personnes âgées, 8 bis route de Verjux, VERDUN-SUR-LE-DOUBS.

Tél./Fax : 03.85.91.85.53 - Horaires d'ouverture du local: les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 13 h 30 à 17 h (16 h 30 vendredi) et et jeudi 8 h 30 à 12 h

SERVICE REPAS A DOMICILE

LRD Services

16 bis Rue Théo Bretin, 71150 CHAGNY 03.85.94.89.39 ou 06.82.57.72.32.

DÉCHETTERIES

Vous pouvez utiliser les déchetteries de la Communauté d'Agglomération CHALON-SUR-SAÔNE : Rue des Frères Lumière.

A partir du 1^{er} avril : du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, et le dimanche matin de 9 h à 12 H

ALLEREY-SUR-SAÔNE : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9 h à 12 h et 14 h à 19 h. (Fermée le lundi matin et vendredi toute la journée).

LA POSTE

Bureau ouvert au public : du lundi au vendredi de 14 h à 17 h. Levée du courrier 16 h et le samedi 11 h.

SERVICE DES EAUX

Suez 0 977 408 408

URGENCE SÉCURITÉ GAZ

Appeler GrDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

ERDF

Dépannage électricité ERDF 09.72.67.50.71



PENSEZ À PUCER VOTRE CHIEN OU VOTRE CHAT !

Nous avons l'appareil pour lire la puce électronique et identifier le propriétaire de l'animal.
Une sécurité pour nos cher(s) ami(e)s à quatre pattes un peu fugueurs

Nos très sincères remerciements aux annonceurs qui ont permis la réalisation de ce bulletin et des numéros précédents. Leur fidélité constitue pour nous le meilleur des encouragements, ainsi qu'à Eric FARION pour son concours occasionnel



Octobre rose

Gergy se mobilise